

Accueil Info Info Lorient Quimperlé. Après la Libération, les abus de l'épuration

Mercredi 21 août 2024 07:29



Quimperlé. Après la Libération, les abus de l'épuration

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

boncoinbzh56@gmail.com Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Additi Multimedia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus



Grégoire Kauffmann, qui possède des attaches familiales fortes à Quimperlé, évoque la période de la Libération, dans son ouvrage, « Hôtel de Bretagne, une famille française dans la guerre et l'épuration ». © Flammarion

Publicité

Publicité

À Quimperlé (Finistère), comme partout en France, les joies de la Libération sont accompagnées des horreurs de l'épuration. L'un de ces exemples est raconté dans Hôtel de Bretagne. Une famille française dans la guerre et l'épuration (2021), par l'historien Grégoire Kauffmann, petit-fils de Pierre Brunerie, cadre de la résistance quimperloise en 1943 et 1944.

Comme partout en France, les joies de la Libération sont accompagnées des horreurs de l'épuration. « C'est la chasse aux suspects. On recherche les collaborateurs », explique Alain Pennec, ancien maire de Quimperlé et proutident de l'association Histoire et patrimoine de Kemperle.

À cette période, les exécutions expéditives après des simulacres de procès ou sur simple ordre de libérateur, se multiplient. « Il y a eu des bavures », poursuit l'ancien élu.

Une de ces bavures est racontée dans Hôtel de Bretagne. Une famille française dans la guerre et l'épuration (2021), par l'historien Grégoire Kauffmann, petit-fils de Pierre Brunerie, cadre de la résistance quimperloise en 1943 et 1944.

« Il ne méritait pas la mort »

Le 9 août 1944, au lendemain de la libération de Quimperlé, des résistants sont venus arrêter, chez lui, Adolphe Fontaine, chef du personnel à l'organisation Todt, qui assure la construction de fortifications côtières pour les Allemands. Emprisonné au Bel-Air, l'homme est condamné à mort et fusillé par des FFI (Forces françaises de l'intérieur), le jour même, en face de l'ancien couvent des Ursulines.

Exprimez-vous ! 30

Débat. Le Smic à 1 600 € : pour ou contre ?

L'info en continu

Quimperlé. Après la...

21/08/24 - 07:29

Une femme sauvée de la noyade...

20/08/24 - 22:17

EN IMAGES. Le spectacle à...

20/08/24 - 21:43

Avant l'incendie de la...

20/08/24 - 21:40

À Douarnenez, des touristes...

20/08/24 - 20:48

Toute l'info en continu

Sa dépouille est sommairement enterrée dans une fosse. Rien ne justifiait pourtant son exécution. L'homme était « **un collaborateur économique, pas un collaborateur idéologique** », expliquera Grégoire Kauffmann en 2019.

Dix jours après l'exécution d'Adolphe Fontaine, sa veuve, Louise Fontaine, fera exhumer et transporter son corps au cimetière de la ville. Soutenue par la section de Quimperlé de la Ligue des droits de l'homme, elle intentera plusieurs actions en justice pour faire juger les coupables, assurant que son mari avait été « **tué par vengeance personnelle** ». Aucun procès n'aura lieu.

Ouest-France

Retrouvez d'autres actus sur les communes de :

[Bannalec](#) [Baye](#) [Le Trévoux](#) [Mellac](#) [Querrien](#) [Rédené](#) [Scaër](#)

Donnez votre avis



Publicité



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Les avis des internautes

* Votre commentaire...

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

Envoyer

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique par la société Additi Multimedia, sur le fondement de l'exécution d'un contrat et sont utilisées notamment pour prendre en compte, modérer et répondre à vos commentaires sur les contenus mis en ligne sur le site. Elles seront conservées conformément à notre politique de données personnelles, sauf dispositions légales particulières. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement à pdp@sipa.ouest-france.fr ou par courrier à "Délégué à la Protection des Données Personnelles SIPA Additi Multimedia - ZI Rennes Sud-Est, - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9". Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. **En savoir plus**

Infos les + lues

Infos les + commentées

N°1 **Que faire dans le pays de Vannes ce jeudi 15 août 2024 ?**

N°2 **Sainte-Hélène. La Fête de l'huître prévoit...**

N°3 **L'huître sera en fête à Locmariaquer**

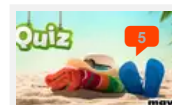
N°4 **EN IMAGES. Soldat Louis : l'au revoir émouvant de...**

N°5 **Festival Interceltique : « Il y a un petit côté Jeux...**

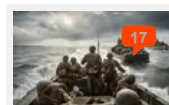
Quiz et jeux



[QUIZ] Jeux Olympiques 2024



Quiz. Le quiz de l'été



Quiz Seconde Guerre Mondiale

Publicité

Publicité

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil

Info

Sport

Restaurants

Cinéma

Sorties

Jeux

Shopping

Météo

Pratique

Bons plans du jour

Devenez annonceur

Cookies

Données personnelles

Mentions légales

Plan du site

Contact

Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France

Ouest-France Auto

Ouest-France Immo

Ouest-France Emploi

Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7

Comparateur Assurances

Infocale

Bons plans Ouest-France

Commerces Ouest-France

Comparateur de produits

Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

**ouest
france** 

© Copyright maville.com | WEB66

